

# Projet Sombwe : l'Assemblée nationale promet de respecter «l'autonomie et la souveraineté du peuple congolais»

P. 4

## ECONEWS

Directeur de Publication : Faustin Kuediasala

N° 503 du mercredi 03 au jeudi 04 novembre 2021

Prix : 3.000 FC

Journal en ligne  
et Tri-hebdomadaire  
d'informations générales

Complexe Nzigi (ex-Muana Nteba),  
Local n°50, Kinshasa/Gombe  
Tél : +243 81 904 17 63/89 301 93 05  
+ 243 903 185 670

E-mail : [kuediasala@gmail.com](mailto:kuediasala@gmail.com)  
[www.econewsrdc.com](http://www.econewsrdc.com)  
L'info qui fait échos

# Procès Matata : inquiétante nervosité de la Cour et des institutions

P. 2

## «Pays solution» dans le réchauffement climatique : Tshisekedi défend la cause de la RDC à la COP26

Le Président de la République Démocratique du Congo, Félix Tshisekedi, a prononcé son discours le mardi 2 novembre à la 26<sup>ème</sup> Conférence des Nations Unies pour le Climat à Glasgow, en Écosse, pour les enjeux climatiques. Il a insisté sur le fait qu'au regard de ses richesses naturelles, la RDC se présente comme «pays solution» au réchauffement climatique. Si la République Démocratique du Congo est prête à s'associer à l'effort mondial, Félix Tshisekedi insiste sur la mise en place des mécanismes financiers de compensation pour que la RDC trouve son compte, à l'instar du Brésil qui jouit déjà d'une bonne manne financière. P. 3



## PARLONS-EN

### Un processus piégé

ECONEWS

Avec la polémique qui a entouré la nomination de l'actuel président de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), le décor est planté pour un processus électoral agité.

Jusqu'au bout, les Catholiques et les Protestants n'ont pas été favorables au choix du successeur de Corneille Nangaa à la Céni, tournant le dos aux six autres confessions religieuses qui sont restées de marbre dans leur position.

Porté par l'Union sacrée de la nation, qui n'a pas caché sa joie dès son entérinement à l'Assemblée nationale, le

(Lire page 2)

## Mobilisation des recettes : quid des performances des régies financières ?

P. 5

## Sahara marocain : les contrevérités de l'Algérie

P. 9

## Procès Matata : inquiétante nervosité de la Cour et des institutions

**C'est le lundi 8 novembre 2021 que reprend le procès Matata devant la Cour constitutionnelle. Après la première audience du 25 octobre dernier, on s'attend à ce que la haute Cour s'engage dans le débat de fond sur l'affaire Bukanga-Lonzo pour laquelle l'ancien Premier ministre, Matata Ponyo Mapon, est mis en cause comme « responsable intellectuel » de sa débâcle. Le jour de l'audience a**

**P**ourquoi tant de nervosité dès l'entame du procès Matata Ponyo Mapon dans le cadre de l'affaire Bukanga-Lonzo ? L'explication ne va pas tarder parce que, à n'importe quel prix et quelle que soit la durée, il y aura un verdict qui fixera chacun sur la justesse de ses appréhensions.

L'avocat Laurent Onyemba est l'homme par qui la nervosité du président de la Cour constitutionnelle est apparue au grand jour. En pensant dénigrer le jeune avocat, le professeur Dieudonné Kaluba a porté à la face de l'opinion que la Cour n'est pas à l'aise dans ce procès.

En effet, recadrer un avocat pour une haute Cour est une chose normale. Pour une Cour qui vient dire le droit, on ne s'énerve pas. Bien au contraire, elle rassure de manière pédagogique la défense. Elle ne peut donc pas étaler la méprise pas, parce qu'elle donne la preuve de sa partialité.

Me Onyemba a été peut-être humilié lorsqu'il lui est ba-

lancé au visage que « des avocats d'un certain niveau » savent qu'à la haute Cour, la procédure est l'affaire exclusive de la Cour. Le président Kaluba pouvait le dire sans nervosité.

L'incise qui a précédé son recadrage a permis de confirmer auprès des observateurs que le sort de Matata est déjà décidé. La plus haute instance qui va le juger a déjà une idée de ce que devrait être ce procès. Il sera mené à sens unique.

C'est sans étonnement que toutes les exceptions seront balayées sans se faire prier. La défense est avertie. Me Onyemba a joué une bonne partition en faveur de son client. Un pan de voile est désormais soulevé.

La Cour a intérêt d'être l'église au milieu du village et s'imposer la courtoisie. Tous les faits, gestes et paroles lors de ce procès vont démontrer s'il faut faire confiance ou pas au verdict qui en sortira.

Le procès n'est-il pas en direct afin d'en garantir la transparence ? La Cour doit

**révélé un procès tendu. L'interpellation, dans les conditions non élucidées du Sud-africain Christo Grobler, à l'aéroport international de N'Djili, est une preuve éloquentes des tensions qui entourent ce procès. Une inquiétante nervosité de la Cour et des institutions qui fait de plus en plus craindre un procès juste et équitable.**

ECONEWS

désormais prendre en compte cet élément.

### LA DGM S'EN MÊLE

Comme pour démontrer que tout sera mené à pas de charge, le troisième prévenu dans cette affaire, le Sud-africain Christo Grobler, directeur général de Africom Commodities, société gestionnaire du Parc agro-industriel de Bukanga-Lonzo, a été interdit de quitter la République Démocratique du Congo pour son pays. Cet homme, qui est venu librement à Kinshasa pour ce procès, s'est vu refuser le droit de repartir. Lui qui vit en Afrique du Sud est obligé d'abandonner ses affaires pendant la période de la remise.

Qui l'héberge ? Est-ce l'Etat congolais ? Rien n'est sûr.

Cette nervosité inquiète tout le monde. Elle risque de donner raison à l'ancien Premier ministre Matata Ponyo Mapon qui, en son temps, avait dénoncé un procès politique devant une justice instrumentalisée. Tous les observateurs atten-

dent d'être contredits.

### DES COUACS

Qui pis est, le procès Matata est émaillé de couacs des procédures qui énervent le droit. D'abord au niveau de la levée de l'immunité parlementaire, tout a été mené de manière illégale et surtout sans respecter la loi. Pire, au parquet près la Cour constitutionnelle, plusieurs personnalités, associées dans la mise en œuvre du projet Bukanga-Lonzo, ont été superbement ignorées. La Cour ne s'est juste limitée qu'à l'interpellation de Matata et Patrice Kitebi, ministre délégué aux Finances au lancement en 2014 de ce projet. Son successeur à ce poste, Henri Yav Mulang, n'a pas été auditionné par la Cour, tout comme les anciens ministres de l'Industrie, de l'Agriculture et du Portefeuille, sans oublier la sénatrice Ida Kamonyi, ancienne directrice générale du Parc.

Une politique de « deux poids, deux mesures » qui laissera une tâche d'huile à ce procès.

## PARLONS-EN

### Un processus piégé

(Suite de la Une)

président de la Ceni doit maintenant reconstituer une courbe de popularité, nettement entamée. Il devra donner des signaux qui rassurent et qui attestent véritablement de son indépendance vis-à-vis du pouvoir en place.

La position du président national du Mouvement de libération du Congo (MLC) sur le choix de Denis Kadima à la présidence de la Ceni est un appui politique de taille.

Toujours est-il que le chairman du MLC n'a pas donné un chèque en blanc au successeur de Nanga. Selon lui, technicité ou pas, moralité ou pas dans le chef de Denis Kadima, c'est la compilation intégrale de résultats des scrutins et le renforcement de l'observation tant nationale qu'internationale qui comptent.

Tout comme fait, c'est à Denis Kadima de convaincre. Certes, on le présente comme un grand expert sur des questions électorales, mais il faut reconnaître qu'en RDC, les élections représentent un enjeu politique majeur. C'est la voie d'accès aux fonctions politiques. Ce qui justifie toute sa complexité.

A l'instar de son prédécesseur, Denis Kadima va-t-il réactivé la fameuse machine à voter ? Ramène-t-il dans sa gibecière une recette miracle pour des élections véritablement apaisées, démocratiques, libres et transparentes ?

Une chose est vraie : Catholiques et Protestants ont promis de le surveiller de très près. C'est dire qu'en 2023, des garde-fous vont se multiplier pour que seul le choix du peuple triomphe en dernier ressort.

De toute façon, c'est au peuple congolais d'exercer sa souveraineté en barrant légalement la route à toute tentative de prendre en otage le processus électoral.

## Tshisekedi à la diaspora d'Italie : « Rien ni personne ne freinera l'avancée vers les prochaines élections »

ECONEWS AVEC TOP CONGO FM

**P**eu avant de quitter Rome où il a pris part au sommet de G20, le Chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, a échangé avec la diaspora congolaise d'Italie. C'était l'occasion pour le Président de la République de circonscrire sa vision à la tête de la République Démocratique du Congo. Aucune question n'a été éludée.

Quant au processus électoral, le Président de la République ne pense pas arrêter le train qui s'est mis en marche avec l'installation du bureau de la Ceni.

Confirmant l'installation d'un nouveau bureau de la Ceni, malgré le manque de consensus voulu, « ce que je regrette », le Président Tshisekedi a promis que rien ni personne ne freinera l'avancée vers les prochaines élections.

« Je ferais tout pour qu'il n'y ait pas d'exclusion au processus » et a dit avoir appelé nationaux et internationaux « afin que les

élections soient les plus libres, équitables et transparentes », a déclaré le Chef de l'Etat.

### REFONDATION DE L'ETAT

« Nous n'avons que la mission d'arranger le pays, nous nous battons pour le ramener à un niveau acceptable », a dit le président Tshisekedi à l'issue de sa visite officielle en Italie. « Au niveau international, il nous fallait ramener la RDC au centre des intérêts du monde, avec de vrais investissements qui profitent surtout au pays ».

A la communauté congolaise de Rome, le Président Tshisekedi a dit que son souci est que son pays soit de nouveau considéré comme interlocuteur et non comme outil parce qu'il a des atouts, « minerais stratégiques certes mais surtout l'humain, la population congolaise ». Car pour le Président de la République, « le Congo doit pouvoir occuper

la place qui lui revient ».

« J'ai deux objectifs majeurs », a indiqué le Président de la République : « Mettre un terme à ce qui a ruiné notre pays, la corruption : « c'est ce que nous vaincrons sans pitié » ; changement de mentalité : « c'est un processus long mais l'effort doit être fait pour que la richesse ainsi créée nous permette de faire entendre la voie de la transformation du Congolais comme voie obligatoire de son développement dans tous les secteurs ».

Ces deux objectifs ont amené, a-t-il dit, à la mise en place d'un programme gouvernemental des 145 territoires à reconstruire. « Le développement à la base permettra de freiner notamment l'exode rural, d'inciter le retour dans les territoires qui pourraient désormais être gérés par des non originaires » issus de l'école nationale d'administration.

Selon le Président Tshisekedi, « cela devrait

aussi renforcer la cohésion nationale ». Il pense qu'un nouveau leadership local, ainsi installé, amènera à la mise sur pied de brigades agricoles (pour vaincre la faim), et routières, afin de permettre de connecter les territoires entre eux. « On atteindra ainsi l'intégration nationale, petit à petit, des activités seront ainsi créées et faciliteront le développement de notre pays », promet-il.

### APPEL À LA DIASPORA

« Vous serez tous intéressés à ces projets », promet le président de la République, qui a évoqué ce plan avec ses interlocuteurs, en local et à l'international. D'ici le début de l'année 2022, « le travail que je suis en train d'accomplir aboutira inexorablement à des résultats ».

Le Chef de l'état a demandé à ceux qui, dans la diaspora, veulent participer au développement du pays, de se manifester afin de rentrer au pays.

## « Pays solution » dans le réchauffement climatique : Tshisekedi défend la cause de la RDC à la COP26

Le Président de la République Démocratique du Congo, Félix Tshisekedi, a prononcé son discours le mardi 2 novembre à la 26<sup>ème</sup> Conférence des Nations Unies pour le Climat à Glasgow, en Écosse, pour les enjeux climatiques. Il a insisté sur le fait qu'au regard de ses richesses naturelles, la RDC se présente comme « pays solution » au réchauffement climatique. Si la République Démocratique du Congo est prête à s'associer à l'effort mondial, Félix Tshisekedi insiste sur la mise en place des mécanismes financiers de compensation pour que la RDC trouve son compte, à l'instar du Brésil qui jouit déjà d'une bonne manne financière.

### ECONEWS

À la COP26, le discours du Chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, en sa qualité non seulement de Président de la RDC mais aussi de président en exercice de l'Union africaine, était très attendu.

Aux côtés du président américain Joe Biden, du Premier ministre britannique Boris Johnson (UK) et du président gabonais Ali Bongo, le Président de la République a fait un vibrant plaidoyer pour la préservation du Bassin du Congo, lors d'un panel de haut niveau sur les forêts et l'utilisation des terres.

A la tribune de la conférence sur le climat à Glasgow mardi, Félix Tshisekedi a pris l'engagement de lutter contre

la déforestation du bassin du Congo, considéré comme le deuxième poumon écologique du monde après l'Amazonie. Son pays, la République Démocratique du Congo (RDC), détenant plus de 60 % des 240 millions d'hectares de cet espace forestier.

« En ma qualité de président en exercice de l'Union Africaine, j'ai récemment lancé le plan de relance verte pour l'Afrique qui vise à renforcer les mesures en faveur de la viabilité de l'environnement et de la prospérité en Afrique », a déclaré le Chef de l'Etat. Et de poursuivre : « Fidèle à l'ambition plan de relance verte, la République Démocratique du Congo a pris les résolutions suivantes : accroître notre contribution déterminée au niveau national en l'apportant à

21 % de réduction d'émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030 ».

Félix Tshisekedi a présenté la RDC comme « pays solution » à la crise climatique mondiale. Et promet « la réorientation envisagée des productions agro-industrielle vers des zones savaniques, c'est-à-dire hors des zones forestières et des tourbières, cristallise la volonté de mon pays à conserver les forêts des communautés autochtones » « La République Démocratique du Congo, mon pays, avec ses massifs forestiers, ses tourbières et ses ressources en eau et en minerais stratégiques se présente comme un pays solution à la crise climatique. C'est pourquoi j'appelle les leaders et décideurs du monde entier à agir ensemble, main dans la main afin que

nous puissions protéger ce patrimoine naturel essentiel à la survie de l'humanité », a déclaré Félix Tshisekedi.

Une dizaine de pays et le Fonds Bezos pour la Terre ont manifesté leur engagement à l'égard du Bassin du Congo en annonçant une contribution collective d'au moins 1,5 milliard USD de financement entre 2021 et 2025. Ce fonds vise à soutenir les efforts menés par les pays du Bassin du Congo pour protéger et maintenir les forêts de cette région, les tourbières et les autres réserves de carbone essentielles pour la planète.

### UN ACCORD AVEC LA GRANDE-BRETAGNE

Mardi à Glasgow, le Président Félix Tshisekedi et le Premier ministre Boris Johnson du Royaume-Uni ont, dans le ca-

dre de l'Initiative pour la forêt de l'Afrique centrale (CAFI), signé un engagement ambitieux d'une durée de 10 ans (2021-31) pour protéger la forêt de la RDC – 2<sup>ème</sup> plus grande forêt tropicale du monde.

Cet accord multi-bailleur déblocquera dans un premier temps des investissements sur le terrain à hauteur de 500 millions USD pour les cinq premières années. La RDC s'engage, au travers de ce partenariat, à changer les techniques d'agriculture traditionnelles pour préserver la forêt et accroître le bien-être des populations.

Pour rappel, la RDC détient plus de 60% de forêt du bassin du Congo, deuxième poumon mondial de la lutte contre le changement climatique. Le pays a également des tourbières, des grands puits de stockage de carbone et des minerais stratégiques essentiels à la transition énergétique.

A Glasgow, des dirigeants de plus de 100 pays représentant de 85 % des forêts du monde ont pris l'engagement de lutter contre la déforestation. Plus de 19 milliards de dollars américains de fonds publics et privés ont été promis pour soutenir cette initiative.



## Election des gouverneurs de province : la Ceni communique

### COMMUNIQUE DE PRESSE N° 004./CENI/2021

Le Bureau de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), annonce à l'opinion publique qu'à la clôture de dépôt des candidatures à l'élection des Gouverneurs et Vice-gouverneurs de province dans les provinces concernées, le rapport consolidé de monitoring de 13 Bureaux de Réception et Traitement des Candidatures (BRTC) présente la situation suivante :

- Au total, 143 Kits formulaires de candidature ont été retirés dont 104 n'ont pas été déposés ;
- 96 notes de perception retirées auprès de la DGRAD dont 39 paiements de la caution ont été effectués ;
- 39 dossiers de candidatures ont été déposés dans certaines provinces dont 1 pour un parti politique, 3 pour les regroupements politiques et 35 pour les candidats indépendants ;
- 39 dossiers de candidatures enregistrés dont 4 femmes et 35 hommes ;
- A la clôture des BRTC, les provinces suivantes n'ont enregistré aucun dépôt de candidature : Bas-Uélé, Haut-Lomami, Kinshasa et Lomami.

Par ailleurs, la Commission électorale nationale indépendante a été saisie des difficultés logistiques rencontrées par certains candidats Gouverneurs et Vice-gouverneurs de province d'atteindre dans le délai leurs circonscriptions électorales pour le retrait des formulaires, la signature des formulaires par les responsables des partis ou regroupements politiques basés à Kinshasa, la certification de certains documents constituant le dossier de candidature et le retrait de la note de perception auprès de la DGRAD pour le paiement des frais de dépôt des candidatures.

Les Bureaux de Réception et Traitement des Candidatures de la CENI ont rencontré des difficultés techniques dans leur fonctionnement dues notamment à la non opérationnalisation des VSAT, au traitement et à l'enregistrement des candidatures, à l'impossibilité d'enrôler des candidats non-inscrits sur la liste

électorale, à la non relance de la délivrance des duplicata des cartes d'électeur aux candidats ayant perdu leurs cartes et à la non disponibilité de la liste actualisée des partis et regroupements politiques reconnus officiellement en République Démocratique du Congo.

En conséquence, la saisie informatique ainsi que la validation des candidatures par les candidats ou leurs mandataires n'ont pas pu avoir lieu à ce jour dans tous les BRTC comme l'exige la procédure.

La Commission électorale nationale indépendante s'emploie à trouver des solutions idoines aux difficultés sus-évoquées. Elle annoncera ultérieurement le calendrier réaménagé des dites élections.

Les candidatures déjà déposées restent en cours de traitement et celles non déposées pourront être réceptionnées après réaménagement du calendrier.

Fait à Kinshasa, le 02 NOV 2021

NSEYA MULELA Patricia  
RAPPORTEUR



## Conservation de la nature et développement

# Projet Sombwe : l'Assemblée nationale promet de respecter «l'autonomie et la souveraineté du peuple congolais»

Le projet hydroélectrique Sombwe, qu'un Congolais, Eric Monga, met en œuvre dans la province du Haut-Katanga, fait l'objet des attaques venant de toute part. En première ligne, il y a l'Union européenne qui ne cache plus son opposition à ce projet, estimant qu'il porterait atteinte à la conservation de la nature au niveau du Parc national de l'Upemba. Dans son acharnement contre ce projet, l'UE bénéficie de l'appui de certaines organisations locales de la Société civile. Face à la campagne d'intoxication et de désinformation lancée contre le projet Sombwe, l'Assemblée nationale a décidé de se saisir de cette question. Mardi, le directeur général de l'ICCN (Institut congolais pour la conservation de la nature) a été auditionné par la Commission environnement de la chambre basse du Parlement. Dans ce dossier, Constantin Mbengele, président de la Commission, a promis de mettre en avant le seul intérêt du peuple en respectant son «autonomie et sa souveraineté». Une position qui rassure.

## ECONEWS

Le projet hydroélectrique était en discussions mardi au sein de la Commission environnement, tourisme et ressources naturelles de l'Assemblée nationale. En face des élus nationaux, il y avait le directeur général de l'ICCN (Institut congolais pour la conservation de la nature), Olivier Mushiete Nkole.

Alors que ce projet, initiative d'un Congolais, Eric Monga, très connu dans les milieux des affaires, essuie des critiques de toutes parts, la Commission environnement a tenu à écouter le n°1 de l'ICCN, gestionnaire du Parc national de l'Upemba (province du Haut-Katanga), avant une descente sur le terrain.

Situé dans le Haut-Katanga, à la lisière du Parc national de l'Upemba, le projet de construction de la centrale hydroélectrique Sombwe, développé par la société Kipay Investment, est d'une capacité de plus 160 Megawats.

Ses détracteurs continuent à croire ce projet remet en cause le principe de conservation de la nature des aires protégées de l'Upemba, contrairement aux études d'impact environnemental qui ont nettement démontré le contraire.

L'Assemblée nationale, qui est appelée à donner son feu vert, s'en est donc remis à sa Commission permanente environnement, tourisme, ressources naturelles et développement durable en invitant, dans ses installations de la commune de Lingwala le DG de l'ICCN, pour éclairer la lanterne de la représentation nationale.

Au sortir de cette audition, qui a pour cadre la salle des Banquets du Palais du peuple, le directeur général de l'ICCN a indiqué avoir fourni à la Commission parlementaire «des informations importantes pour permettre à la délégation qui va effectuer des descentes sur terrain de lever les meilleures options sur ce projet».

Pour sa part, Constantin Mbengele, président de la Com-

mission permanente Environnement de l'Assemblée nationale se dit «heureux, satisfait et édifié» d'avoir écouté des explications d'un spécialiste en la matière.

Dans le débat qui entoure le projet Sombwe, Constantin Mbengele a promis que l'Assemblée nationale fera juste triompher le seul intérêt du peuple congolais qui doit bénéficier de grandes potentialités de son pays.

«On est satisfait des réponses du dg de l'ICCN, l'institution publique gestionnaire des parcs nationaux de la RDC. Il a fourni les éclairages nécessaires à l'assemblée nationale ainsi que la nouvelle stratégie de pilotage de l'ICCN avant la descente sur terrain des parlementaires et autres témoins avant l'avis de la représentation nationale qui respectera l'autonomie et la souveraineté du peuple congolais», a déclaré l'honorable Constantin Mbengele.

## L'ICCN FAVORABLE

Concernant le projet Sombwe, ce n'est pas la première que l'ICCN passe devant la Commission environnement, tourisme, ressources naturelles et développement durable de l'Assemblée nationale.

On se rappelle qu'en novembre 2020, Cosma Wilungula, alors DG de l'ICCN a été auditionné par cette même Commission pour éclairer les élus du peuple sur l'impact de la construction de la Centrale hydroélectrique Sombwe par la société Kipay Investment d'un congolais aux abords du parc de l'Upemba dans la province du Haut-Katanga.

Selon l'ancien directeur général de l'ICCN, la construction de cette Centrale hydroélectrique était très importante pour la population de cette partie du pays, restée depuis de longues années sans électricité. « Cette Centrale hydroélectrique va créer plus de mille emplois directs en faveur des populations riveraines. Elle va aussi créer beaucoup d'opportunités dans la réhabilitation des routes et la relance du tourisme dans la province », avait déclaré Cosma Wilungula, vantant le

merite de ce projet.



Olivier Mushiete, DG de l'ICCN, entouré des députés nationaux, membres de la Commission environnement



Jacques Kyabula au lancement en novembre 2019 des travaux du projet Sombwe

Il soutenait, par ailleurs, que ce projet présentait un grand intérêt pour ce coin perdu de la République qui enregistre un déficit important en énergie, tout comme pour l'ensemble de la province du Haut-Katanga. A lui d'insister : «Sans énergie, il n'y a pas de développement».

En réaction, le député national François Nzekuye, vice-président de la Commission environnement, avait formulé des recommandations pour que ce projet soit profitable à l'ICCN, à Kipay Investments qu'aux communautés environnantes. Ces recommandations étaient formulées en quatre points : ce projet a été approuvé par le ministère de l'Energie dans le domaine de l'ICCN. La Commission suggère qu'il y ait un partenariat entre Kipay et ICCN; la Commission a fait remarquer au directeur général de l'ICCN que l'étude d'impact environnemental a été faite par l'Union européenne pendant que le projet est déjà en cours.

Il faudrait donc faire comprendre aux partenaires étrangers qu'un projet développé par un compatriote congolais a le soutien de parlementaires; les

initiateurs de ce projet doivent comprendre qu'il y a des mesures d'atténuation pour absorber les impacts négatifs et il faut en tenir compte; la Commission s'oppose à l'idée de délocaliser ce projet là où il est alors que ce congolais a déjà investi des moyens et que ce projet va résorber le déficit énergétique de la province du Katanga, siège de beaucoup d'entreprises minières.

## DES TRAVAUX LANCÉS DEPUIS 2019

C'est le 23 novembre 2019 à Kalera Gare, village situé à plus de 300 km de Lubumbashi que Kipay Energie & Investments, avec l'appui de son partenaire Power China, a lancé les travaux de construction de la centrale hydroélectrique de Sombwe.

D'après Eric Monga, l'initiateur de ce projet précurseur 100% congolais, les travaux commencent par la construction de la route menant vers le site, situé à la rivière Lufira, au départ de Kalera Gare et longue de 57 kilomètres.

Le coup d'envoi a été donné par le gouverneur du Haut-Katanga, Jacques Kyabula Katwe en présence du vice-ministre en charge des Ressources

hydrauliques et électricité du Gouvernement central et de plusieurs autres personnalités venues de quatre coins du monde pour vivre cet événement.

La centrale hydroélectrique de Sombwe sera érigée sur le bassin versant de la rivière Lufira. Une fois achevée, au quatrième trimestre de l'année 2024, elle va produire 125 mégawatts d'électricité pour alimenter les opérateurs miniers et des ménages à travers le réseau de la Société nationale de l'électricité (SNEL).

Pour y parvenir, Kipay Energie & Investments a prévu de se connecter au réseau interconnecté de la SNEL en construisant (entre novembre 2020 et mars 2023) une ligne de transmission haute tension de 200 kilomètres, reliant Sombwe à Fungurume.

A en croire Eric Monga, plus de 100 000 ménages longeant cette ligne de transmission vont bénéficier de cette électricité, sans compter les abonnés de trois provinces, à savoir : Lualaba, Tanganyika et Haut-Katanga.

Un partenariat devra être signé à cet effet entre Kipay Energy & Investments et la SNEL en vue de la commercialisation de l'électricité produite par Sombwe.

# Le FPI dans le Grand Kasai : Jean-Claude Kalenga de retour d'Egypte pour les derniers réglages

**Pas de rupture de collaboration entre le FPI (Fonds de promotion de l'industrie) et ses partenaires égyptiens. Jean-Claude Kalenga, directeur général ad intérim du FPI, vient de boucler une visite de travail en Egypte. Objectif : rassurer les partenaires égyptiens sur le démarrage imminent des infrastructures structurantes dans le Grand Kasai.**

ECONEWS AVEC PRESSE/FPI

L'exécution du programme de construction des infrastructures structurantes dans la région du Grand Kasai va bientôt entrer dans sa phase de croisière. Au centre de ce grand projet, initié par le Chef de l'Etat et porté par le Fonds de promotion de l'industrie (FPI), son directeur général ad intérim, Jean-Claude Kalenga, vient de boucler une mission au Caire, en Egypte.

Cette énième descente du management du FPI au Caire (Egypte) s'inscrit dans le cadre de suivi et d'évaluation du processus dans lequel le FPI s'est engagé depuis plusieurs mois pour la matérialisation du Programme présidentiel accéléré de lutte contre la pauvreté et la réduction des inégalités.

La délégation d'experts

du FPI, conduite par Jean-Claude Kalenga, a tout d'abord eu une séance de travail au siège social de la société égyptienne Samcrete Engi-neersand Contractors, liée au FPI par deux contrats pour l'exécution des travaux de construction du tronçon de 188 kilomètres sur la Route nationale n°1, reliant les villes de Mbuji-Mayi à Kananga et celle de 30 kilomètres reliant le port de Ndomba à la Route nationale n°1, dans la province du Kasai Oriental.

Sous la coordination du consortium des Entreprises Arabes, Africaines et Egyptiennes, EGAAD, les deux parties se sont accordées sur les modalités du démarrage imminent des travaux avant le décaissement intégral de l'avance de démarrage, en attendant l'aboutissement des discussions sur le financement de ces projets résultant de la levée des fonds

auprès de Afrexim bank dont le processus continu à suivre une schématisation qui va bientôt se conclure. L'acte a été scellé par la signature des avenants aux contrats. SAMCRETE a été représentée par son directeur général Sherif Nazmy et le FPI par son directeur général intérimaire Jean-Claude Kalenga Makonga.

## TOUT EST PRÊT POUR LA CENTRALE DE TSHIPUKA

Une autre séance de travail a eu lieu au siège social de l'entreprise PGESCO, un consortium avec l'entreprise Hassan Allam Constructon (HAC) pour la construction de la centrale photovoltaïque de Tshipuka d'une capacité de 10 Mégawatts avec un système de stockage de 5MWh, dans la périphérie de Mbuji-Mayi.

Il sied de rappeler que HAC va aussi réaliser l'usine de traitement d'eau de Mbuji-Mayi et le port de Ndomba.

S'agissant de la centrale photovoltaïque de

Tshipuka, il faut noter que des ingénieurs de Hassam Allan se sont déjà déployés sur le terrain à Mbuji-Mayi pour les derniers réglages avant le début effectif des travaux annoncés pour le mois décembre 2021. Ainsi, pour assurer le bon déroulement de ce projet, les partenaires égyptiens du FPI ont reçu des orientations du directeur général intérimaire du FPI qui a évoqué le caractère très urgent que revêt ce projet pour répondre à un besoin très pressent de la population du Kasai Oriental, qui est celui d'améliorer la fourniture en énergie électrique, comme le souhaite le Président de la République à travers son Programme.

Pour rappel, le directeur général intérimaire du FPI a rappelé à l'assistance que, depuis le mois de juillet dernier, l'évolution du processus de financement de la Centrale photovoltaïque de Tshipuka vient d'être bouclée avec EQUITY-BCDC par la mobilisation des res-

sources nécessaires.

Les conditions de mise en vigueur du contrat ayant été rencontrées par l'entreprise à travers notamment l'émission des garanties de bonne exécution et d'avance de démarrage. Message bien capté par la partie égyptienne qui a aussi rassuré le numéro un du FPI que, sur le terrain à Mbuji-Mayi, son staff s'est déjà installé pour accélérer le processus technique et logistique, par la poursuite des activités de préparation du site avant le début des travaux.

«Il n'y a donc l'ombre d'aucun doute», confirme Jean Claude Kalenga, estimant que «tout est fin prêt pour débiter avec le chantier de la centrale photovoltaïque de Tshipuka et d'autres infrastructures structurantes dans le Kasai Oriental». Le leitmotiv demeure le même au FPI réaliser sans failles les infrastructures structurantes inscrites dans le programme présidentiel cela, dans le respect des normes et de la réglementation en vigueur en RDC.

## Mobilisation des recettes publiques : quid des performances des régies financières ?

Les performances que réalisent cette année 2021 les trois régies financières de la République Démocratique du Congo, à savoir la DGI (Direction générale des impôts), la DGDA (Direction générale des douanes et accises) et la DGRAD (Direction générale des recettes administratives, judiciaires, domaniales et de participations), sont au-delà des attentes. Chaque mois qui passe, ces trois régies financières pulvérisent des records, crevant les plafonds des assignations budgétaires prévues dans la loi des finances, dans un contexte économique particulièrement difficile marqué par la pandémie de Covid-19. Qu'en est-il au juste ? Décryptage

Sur des objectifs ou assignations budgétaires augmentés de 15% des contrats de performances pour l'exercice 2021 évalués à un peu plus de 10.400 milliards de francs congolais, les trois régies financières de la RDC (DGI, DGDA et DGRAD) ont déjà réalisé, à fin octobre 2021, 9.600 milliards de francs congolais, soit plus de 95% de taux de réalisation alors qu'il reste encore deux

mois à recouvrer : novembre et décembre.

Seulement voilà, la comptabilisation des statistiques des recettes publiques pose problème, surtout lorsque les données, pourtant disponibles en temps réel dans la chaîne de la recette publique, sont comptabilisées et nivelées grâce au logiciel ISYS-Régies, avant la clôture des encaissements.

Si dans les jours, voire les heures qui précèdent la clôture des opérations du mois, il y a encore des paiements importants qui se font, et bien, les chiffres communiqués avant la clôture des opérations s'avèrent directement incomplets d'autant plus que le nivellement des recettes dans le système actuel à la Banque Centrale du Congo (BCC), se fait automatiquement et les recettes excédentaires, ne peuvent aucunement être comptabilisées dans l'exercice du mois prochain comme les choses se faisait avant la mise en place de la nouvelle chaîne de la recette publique.

D'où l'importance de parler plutôt des données provisoires en attendant la clôture des opérations mensuelles et le nivellement mensuel final au niveau de la BCC.

Ce genre d'erreurs ou omissions, sont enregistrées jusqu'au niveau du compte rendu de la réunion du Conseil des ministres ! C'est ce qui s'est passé malheureusement dans le compte rendu de la 26<sup>ème</sup> réunion du Conseil des ministres, tenue par visioconférence en date du vendredi 29 octobre 2021 sous la direction du Premier ministre Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge.

### DES CHIFFRES EN DEÇA DES RÉALISATIONS RÉELLES

Les chiffres communiqués au Conseil des ministres l'ont été avant le paiement de 99.958.560.000 Fc, versés quelques heures seulement avant la clôture des opérations du mois d'octobre 2021, par la société minière Metadicole à la DGI, et ce, au titre du 4<sup>ème</sup> acompte provisionnel de l'IBP (impôts sur les bénéfices et profits) à charge de grandes et moyennes entreprises dont l'échéance est fixée au 31 novembre de chaque année.

Même situation en ce qui concerne les recettes mobilisées et communiquées au Conseil des ministres en ce qui concerne la DGDA et la DGRAD. Tous les chiffres

communiqués au Conseil des ministres étaient en deçà des réalisations réelles de trois régies financières pour des raisons sus évoquées.

Pour la DGI, sur les assignations budgétaires mensuelles d'octobre 2021 évaluées à 339,1 milliards de Fc, elle a réellement mobilisé 530,7 milliards des Fc.

Sur les assignations budgétaires mensuelles d'octobre 2021 évaluées à 235,1 milliards de Fc, la DGDA a mobilisé 254,2 milliards de FC. Quant à la DGRAD, sur les assignations budgétaires mensuelles d'octobre 2021 évaluées à 142,3 milliards de Fc, celle-ci a réalisé 146,8 milliards de Fc.

### GARDER LE RYTHME

Comme on peut le constater, le Gouvernement dispose à ce jour d'un outil redoutable de gestion des finances publiques, à savoir la chaîne de la recette publique, dont les 12 km de la fibre optique du ring de Kinshasa interconnectent déjà en temps réel toutes les trois régies financières à toutes les banques commerciales, à tous les ministères et services sectoriels tels que les Finances, Budget, la BCC, l'IGF, la Direction du Trésor. C'est dire

que les informations sur les recettes sont maintenant disponibles 24 heures sur 24 dans les ordinateurs professionnels de tous les responsables des ministères et services impliqués dans la chaîne de la recette publique.

A ce jour, sept provinces sur les vingt-six que compte la République Démocratique du Congo, notamment Kinshasa, Kongo Central, le Haut-Katanga, Haut-Lomami, Tanganyika, Lualaba et Nord-Kivu, sont interconnectés à la chaîne de la recette publique. Les agents des régies financières, de la CADECO (Caisse d'épargne du Congo) et des banques commerciales de 19 autres provinces sont en formation continue jusqu'à fin décembre 2021.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, toutes les vingt-six provinces de la RDC seront interconnectées à la chaîne de la recette publique qui utilise déjà en son sein, les logiciels ISYS-Régies, Logerad et entrepôt des données.

Avec cette réforme majeure des finances publiques, les recettes publiques vont certainement prendre l'ascenseur et le Gouvernement aura ainsi les moyens de sa politique.

JÉRÔME SEKANA PENE PAPA (CP)

# Grande Muraille verte au Sahel : les défis de la prochaine décennie

*Vingt ans après son lancement, retour sur le bilan de ce projet de lutte contre la désertification au Sahel.*

Longtemps considérée comme un programme de plantation d'arbres, l'initiative de la Grande Muraille verte (GMV) a évolué vers un programme de développement rural. Cette nouvelle vision promeut la gestion durable des écosystèmes et aspire à développer une mosaïque de systèmes d'utilisation durable des terres et de productions agropastorales diversifiées.

La création de l'initiative de la Grande Muraille verte a été envisagée pour la première fois en 2005 lors de la septième session de la conférence des chefs d'État et de gouvernement membres de la communauté des États sahélo-sahariens.

Le 17 juin 2010, les onze États de la région du Sahel (Sénégal, Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger, Nigeria, Tchad, Soudan, Érythrée, Éthiopie et Djibouti), situés au sud du Sahara, ont créé l'Agence panafricaine de la GMV pour coordonner la mise en œuvre de l'initiative et appuyer la mobilisation des ressources.

Il ne s'agit plus uniquement de lutter contre la désertification, mais également de contribuer à l'agenda de l'accord de Paris, aux enjeux de l'agenda post-2020 de la Convention sur la diversité biologique, et plus largement aux objectifs de développement durable (de lutte contre la pauvreté, d'insécurité alimentaire et nutritionnelle, d'emploi, d'équité, de justice...) dans les pays du Sahel.

Le dernier rapport d'évaluation sur l'état d'avancement de la GMV (septembre 2020) a néanmoins souligné le faible avancement de cette initiative (seuls 18% des objectifs initiaux auraient été remplis) : parmi les raisons, l'insuffisance de coordination entre l'ensemble des parties prenantes, à toutes les échelles (locales, nationales, régionales et internationales).

Atteindre les objectifs 2030 de la GMV, à savoir restaurer 100 Mha de terres dégradées, séquestrer 250 Mt de carbone et créer 10 millions d'emplois verts, ne sera possible qu'à condition de relever de nombreux défis, pour ne pas conclure à nouveau, dans dix ans, à un bilan mitigé.

## ADAPTER LES SOLUTIONS À LA DIVERSITÉ DES TERRITOIRES

Lors de l'ouverture du Congrès mondial de la nature

à Marseille (septembre 2021), le président Macron, après son annonce en janvier 2021 du lancement de l'accélérateur de la Grande Muraille verte, qui vise à faciliter la coordination et la collaboration des donateurs et parties prenantes impliqués dans l'initiative, a rappelé le soutien de la France à la GMV en déclarant notamment : «*Il est important que les acteurs sur le terrain puissent avoir des projets et que l'on puisse les accompagner*».

La lutte contre la dégradation des terres à l'échelle de la Grande Muraille verte implique nécessairement de s'appuyer sur des actions qui ciblent les populations locales, en tenant compte du fait qu'elles tirent des ressources naturelles qu'elles gèrent des produits pour leur propre consommation ou pour les vendre.

De Dakar à Djibouti, les contextes climatiques, pédologiques, les pratiques et les techniques de gestion durable des terres (agroforesterie, agroécologie, agropastoralismes, etc.) ainsi que les règles foncières sont diverses et multifformes. L'adage selon lequel «*il n'existe pas de solution qui puisse s'appliquer partout*» doit guider la définition des solutions à apporter aux populations des territoires.

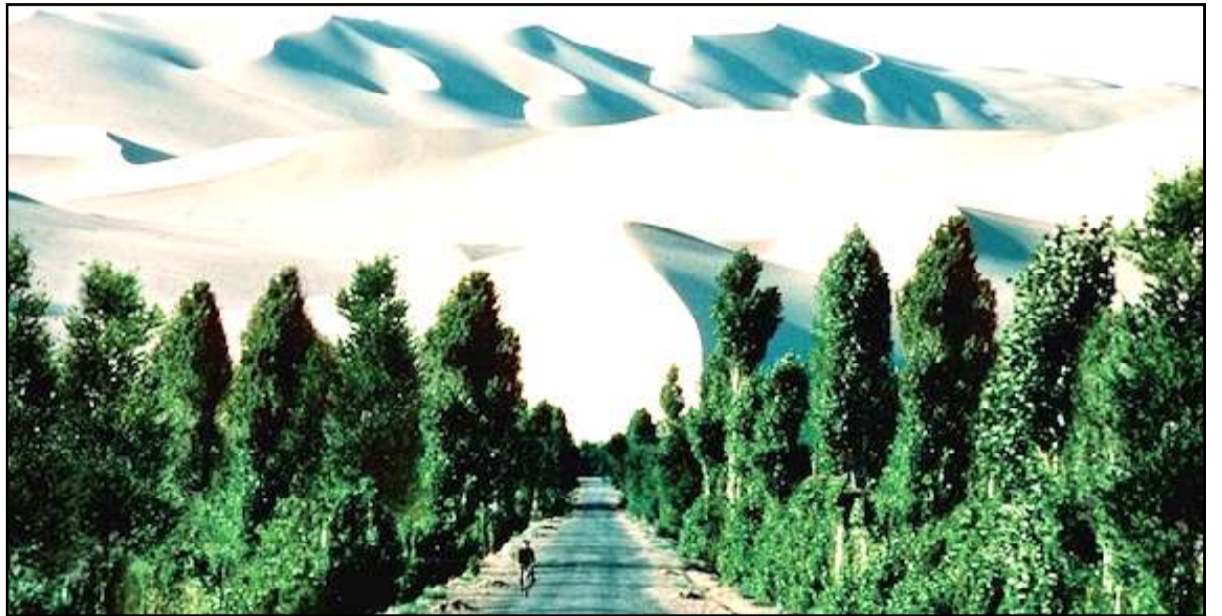
Au Sénégal, la mise en œuvre de jardins polyvalents villageois (Widou-Thiengoly) est un exemple de solution adaptée aux conditions du milieu et aux besoins des populations.

## FAIRE PARTICIPER TOUS LES ACTEURS

Les pays de la GMV se caractérisent aussi par une diversité de contextes culturels et d'acteurs, qu'ils soient gestionnaires de terres (agriculteurs, pasteurs...), administrateurs publics ou locaux, issus de la société civile ou du secteur privé. Il convient donc de créer les conditions favorables à la coopération de tous.

Il en va de leur confiance quant à la pertinence des actions à déployer sur les territoires, ainsi que de la viabilité sur le moyen et long terme de ces opérations. Cette collaboration est également un gage pour éviter les conflits d'usage des ressources naturelles (sol, eau, biodiversité), et pour une meilleure reconnaissance de la place de tous (jeunes, femmes).

La mise en place de processus consultatifs multiacteurs est donc une étape primordiale



*La Grande Muraille Verte : une initiative africaine pour lutter contre la désertification (photo d'illustration)*

pour la création de ces conditions. Ces processus doivent, à l'échelle des territoires, à la fois intégrer une évaluation systématique du potentiel des ressources en terres et en eau, une analyse des pressions qu'elles subissent et des pratiques de gestion durable à mettre en place, mais aussi une analyse des tendances en matière de gouvernance, de sécurité foncière et d'accès aux ressources.

Les filières, agricoles ou non (artisanat...), doivent aussi être considérées avec un appui des institutions scientifiques africaines et internationales pour renforcer les chaînes de valeur existantes, comme les filières de valorisation des aliments traditionnels et des produits locaux (pulpe de baobab, moringa...) de Sahel Délices pour développer des produits intéressants sur un plan nutritionnel et agroécologique.

Avec la pleine participation des collectivités territoriales et autorités de différents services de l'État en charge du plan et de l'aménagement du territoire, ces processus doivent conduire à la définition de plan d'aménagement durable de l'espace.

Le projet «*Beog Puuto*» développé au Burkina Faso par SOS Sahel dans le cadre GMV est un exemple de type de projet coconstruit. Impliquant des ONG burkinabè et des structures de l'administration publique burkinabè et visant à apporter une réponse durable à la dégradation des terres et à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, il a dès sa conception mis les acteurs locaux au centre de l'action et comme acteurs du changement.

## DIFFUSER LES BONNES PRATIQUES

Les pays et institutions techniques de la GMV ont pu

accumuler des acquis importants en matière de connaissance et de maîtrise des techniques de conservation des eaux et des sols (les demi-lunes, le zaï, les cordons pierreux...).

Celles-ci sont décrites et commentées dans de nombreux rapports et initiatives d'envergure, telles que TerrAfrica, programme multiacteurs de lutte contre la désertification et dans la base de données du réseau international Wocat qui documente et assure la dissémination des techniques de gestion durable des terres.

Malgré cela, ces solutions restent encore méconnues ou peu utilisées dans les zones reculées des territoires sahéliens, peu en contact avec les structures administratives ou peu impliquées dans des projets de développement.

Il apparaît donc nécessaire de prioriser ces acteurs (coopératives paysannes, comités locaux de développement, organisations de la société civile, etc.), de vulgariser ces pratiques et leurs intérêts sous différents formats (numérique, vidéos, application mobile, etc.).

## SUIVRE ET ÉVALUER LES PROGRÈS SUR LE TERRAIN

L'un des défis à relever et mis en exergue dans le rapport d'évaluation sur l'état d'avancement de la GMV est de mettre en place un système de suivi et d'évaluation spécifique aux ambitions de la GMV. C'est l'une des activités de l'accélérateur de la GMV.

Un tel travail, ancré dans les territoires et qui mobilise tous les acteurs (société civile, recherche, bailleurs) dans une démarche participative et de sciences citoyennes, constituera très probablement la pierre angulaire du succès de

l'accélérateur de la GMV.

La recherche a un rôle tout particulier à jouer dans la définition de ce cadre de redevabilité. Il ne s'agit pas, bien sûr, de documenter uniquement les impacts sur le stock de carbone des territoires de la GMV, la surface de terres restaurées, la bio-diversité. Il est également indispensable d'évaluer ces impacts en matière de bien-être des populations pour que les territoires GMV soient pour elles des «*espaces sûrs et justes*».

Au Sénégal et Burkina Faso, le projet Avaclim, construit par les ONG et la recherche, vise à produire des indicateurs multidimensionnels des impacts de l'agroécologie.

La recherche développe par ailleurs des outils satellitaires d'observation de la terre qui fournissent des données en temps réel et sont de formidables alliés dans le suivi des actions de la GMV (comme Geosud) et les activités autour du New Space...)

De grands défis nous attendent donc encore, mais la multiplicité des expertises mobilisables laisse espérer qu'un succès est possible. Il nous semble également essentiel que la Grande Muraille verte soit intégrée au plus haut niveau dans les stratégies politiques de chacun des pays concernés et intégrés à des programmes de recherche et d'innovation tels que Parfao.

**JEAN-LUC CHOTTE** EST DIRECTEUR DE RECHERCHE, PRÉSIDENT DU COMITÉ SCIENTIFIQUE FRANÇAIS DE LA DÉSSERTIFICATION, INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT (IRD).  
**MAXIME THIBON** (UNITED NATIONS CONVENTION TO COMBAT DESERTIFICATION, EXECUTIVE DIRECTION AND MANAGEMENT UNIT) EST COAUTEUR DE CET ARTICLE.

## Kinshasa : Gentiny Ngobila évalue les travaux de réhabilitation des routes

Les embouteillages dans la ville de Kinshasa sont en grande partie dus à la dégradation très avancée des routes. L'érection des saut-de-mouton sur ses artères stratégiques n'ayant pas résolu ce problème, le gouvernement central, à travers le ministère des Infrastructures et Travaux Publics, a conçu un programme dénommé «Kinshasa zéro trou». Validé par l'exécutif provincial de Kinshasa à l'issue de l'audience que le ministre d'Etat en charge des Infrastructures et Travaux Publics, Alexis Gisaro, a accordée, lundi 19 juillet 2021, au gouverneur Gentiny Ngobila Mbaka, ce programme fait suite à la volonté du Président de la République, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, d'améliorer les conditions des usagers de la route de Kinshasa. Ce qui explique l'ouverture des chantiers dans la capitale dont les travaux s'étaleront dans les quatre districts, à savoir Tshangu, Mont-Amba, Funa et Lukunga. Ce programme bénéficie du financement mensuel du gouvernement de près de cinq millions de dollars américains.



Le gouverneur Ngobila a effectué la ronde des grands travaux d'infrastructures dans la ville

VÉRON KONGO

Travaux Publics.

Préoccupé par la réhabilitation des routes secondaires dans sa juridiction et face aux nombreux problèmes tels que les embouteillages, le gouverneur de la ville de Kinshasa, Gentiny Ngobila Mbaka, tient à ajouter plusieurs kilomètres de routes. Et ce, avec l'appui du Président de la République dans le cadre du projet «Tshilejelu» ainsi que du programme gouvernemental «Kinshasa zéro trou» conçu par le ministère national des Infrastructures et

La visite que le chef de l'exécutif provincial de la ville de Kinshasa vient récemment d'effectuer dans sa juridiction avait pour objectif d'évaluer les travaux de réhabilitation de certaines artères qui sont dans un état de délabrement très avancé.

Le week-end dernier, il a choisi le district de la Funa, plus précisément les communes de Ngiri-Ngiri et Bumbu.

Partant de l'avenue Elengesa pour déboucher sur celle de la Libération (ex-24 novembre), l'avenue Makanza

est d'une importance capitale dans le sens qu'elle constitue une liaison directe entre les communes de Kalamu et Bandalungwa, sans transiter par l'avenue Kasa-Vubu.

Cette avenue fait également partie du programme «Tshilejelu» lancé par le Président de la République qui a tenu à appuyer l'exécutif provincial de la ville de Kinshasa dans le volet infrastructures avec la réhabilitation de 40 km de routes.

Pour la première fois, l'avenue Makanza sera bitu-

mée et aura, de part et d'autre, des canalisations d'eaux afin de prolonger la durée de vie de la chaussée.

Le chef de l'administration urbaine a aussi effectué quelques kilomètres à pied pour se rendre compte de la qualité du travail réalisé sur place. Cela lui a permis de faire le constat de l'évolution des travaux sur les avenues Assossa et Ngiri-Ngiri.

Quant à l'avenue Assossa qui part de la commune de Kasa-Vubu, en passant par le rond-point Kim-pwanza, jus-

qu'à la commune de Bumbu, elle n'est bitumée que jusqu'à son croisement avec l'avenue Ngiri-Ngiri dans la commune du même nom.

Avec les travaux en cours, son asphaltage ira jusqu'au bout, c'est-à-dire, dans la commune de Bumbu.

Après avoir suivi les explications de son conseiller technique, le gouverneur Gentiny Ngobila a fait quelques recommandations à l'entreprise CREC-7 pour l'accélération des travaux.

## Incivisme routier à Kinshasa : la Police nationale congolaise mise à l'épreuve

VÉRON K.

Depuis lundi 1<sup>er</sup> novembre 2021, les propriétaires des véhicules sans plaque minéralogique ou avec plaque minéralogique voilée sont sous l'œil du cyclone.

En effet, dans son communiqué signé le 29 octobre 2021, l'inspecteur provincial de la Police nationale congolaise/Ville de Kinshasa, le général Sylvano Kasongo, a annoncé l'arrestation de tous ceux qui roulent dans le sens contraire sur la voie publique. Car, depuis quelque temps, il est observé avec amertume la mise en circulation, à travers la capitale, d'un nombre important de véhicules sans plaque minéralogique ou avec plaque minéralogique voilée et, également, ceux qui empruntent la voie publique dans le sens contraire.

Cette situation ayant heurté la conscience de la haute hiérarchie, l'inspecteur provincial de la Police pour la ville de Kins-



Le général Sylvano Kasongo s'insurge contre les officiels qui couvrent les plaques minéralogiques de leurs véhicules

hasa s'est vu obligé de prendre des dispositions sévères à l'endroit des récalcitrants, quel que soit leur rang social. «A partir de lundi 1<sup>er</sup> novembre 2021, tout véhicule en circulation faisant l'objet d'incriminations dénoncées ci-haut sera intercepté par la police. Saisi, le véhicule sera mis à la fourrière et son chauffeur sanctionné d'une forte amende»,

stipule son communiqué.

### INCIVISME ROUTIER

Cette pratique honteuse que l'on observe journalièrement empêche la population kinoise à s'émouvoir convenablement. De ce fait, elle se trouve confrontée à des embouteillages de tous ordres.

A l'Assemblée natio-

nale par exemple, Jean-Marc Kabund-a-Kabund, premier vice-président de cette institution, a, au cours d'une plénière qu'il présidait à l'absence du président empêché, interpellé ses collègues députés nationaux à ce propos.

Pour lui, il ne se passe pas un jour sans voir les cor-

tèges des hauts responsables du pays rouler à contre sens.

Ce comportement qui frise de l'incivisme routier, a-t-il indiqué, provoque, non seulement des embouteillages, mais présente aussi aux visiteurs une image négative de la République Démocratique du Congo.

### RUDE ÉPREUVE POUR LA POLICE

La décision du général Sylvano Kasongo de traquer tout récalcitrant aux ordres susmentionnés n'est pas une mince affaire pour les exécutants que sont les éléments de la police. Le gouvernement doit les protéger face aux menaces dont ils sont souvent victimes de la part des hauts responsables du pays habitués à rouler à contre sens à bord des véhicules sans plaque minéralogique ou avec immatriculation voilée. Autrement, l'inspecteur provincial de la police ne pourra mener aucune action de grande envergure. Et la lutte contre l'incivisme routier ne sera qu'un vain mot.

# Changement climatique : l'Afrique doit repenser ses cultures

ECONEWS AVEC LE POINT  
AFRIQUE

**A**lors que s'ouvre la Conférence de l'ONU sur les changements climatiques (COP26) à Glasgow, la plus grande conférence sur le climat depuis les accords de Paris, le Fonds international de développement agricole (FIDA) plaide pour augmenter significativement les investissements destinés à financer l'adaptation au changement climatique dans les pays en développement.

L'organisation tire la sonnette d'alarme, notamment sur la situation des petits exploitants agricoles. Bien qu'ils produisent le tiers de la nourriture consommée mondialement, ils restent très mal desservis par le financement climatique, ne recevant que 1,7 % des flux mondiaux de financement, et ils ont rarement voix au chapitre dans les forums internationaux.

Le FIDA invite à la COP26 à accélérer les investissements dans l'adaptation aux changements climatiques, alors que le climat pousse les fermiers à

changer de cultures.

Le déficit de financement en faveur de l'adaptation a des répercussions dans le monde entier. «*La baisse des rendements agricoles devrait entraîner une hausse des prix des aliments, une diminution des disponibilités alimentaires et une aggravation de la faim et de la pauvreté, dit le rapport. Cela pourrait accentuer les migrations, les conflits et l'instabilité.*»

En 2020, la faim touchait une personne sur dix à l'échelle mondiale et, en Afrique, une personne sur cinq.

D'où l'appel du FIDA pour qu'ils investissent et repensent leurs cultures en délaissant notamment le maïs gourmand en eau, soulignent les experts dans un zoom consacré à huit pays africains et publié fin octobre.

## LES CULTURES DE BASE EN AFRIQUE MENACÉES PAR LA HAUSSE DES TEMPÉRATURES

Plusieurs «*cultures de base dans huit pays africains pourraient diminuer jusqu'à 80 % d'ici à 2050 dans certaines ré-*



Selon les conclusions du rapport, les effets des changements climatiques entraîneront inévitablement des modifications radicales dans le choix des cultures et les pratiques agricoles locales de ces pays d'ici à 2050. © PHILL MAGAKOE / AFP

gions si les températures continuent à augmenter en raison du changement climatique», met en garde dans un communiqué cette institution spécialisée des Nations unies.

«*Cela pourrait avoir des conséquences désastreuses en matière de pauvreté et de sécurité alimentaire, à moins de débloquer en urgence des fonds pour aider les fermiers vulnérables à adapter leurs cultures et leurs méthodes*», ajoute le FIDA.

Le FIDA a financé la réalisation par l'université du Cap (Afrique du Sud) de huit analyses du risque climatique dans autant de pays

africains (Angola, Lesotho, Malawi, Mozambique, Ouganda, Rwanda, Zambie, Zimbabwe). Ces huit États sont «*très différents : sans accès à la mer, côtiers, montagneux ou semi-arides*», mais les perspectives sont «*sombres*» pour tous, est-il souligné.

Entre 2040 et 2069, les températures sont attendues en hausse de 2 °C, voire plus, jusqu'à 2,6 °C dans certains endroits. Dans le même temps, les précipitations vont devenir plus rares et erratiques, «*avec des inondations menaçant les cultures et la stabilité des sols*».

Dans ce contexte,

«*l'adaptation est vitale*».

Des cultures s'en sortiront mieux, comme le manioc, l'arachide, les haricots, le sorgho, le millet, précise le rapport. «*Planter des cultures alternatives n'est toutefois pas une solution rapide*», d'autant que les foyers pratiquant une agriculture vivrière ont souvent des «*préférences fortes*» quant aux plantes qu'ils cultivent et qui entrent directement dans leur alimentation.

Quant au maïs, mieux vaut privilégier les variétés à maturation précoce pour limiter les risques de perte de récolte.

## LA COP26, DERNIÈRE CHANCE ?

Tous ces changements impliquent d'importants investissements en techniques, semences et formations, est-il relevé. Le rapport rappelle qu'avoir des outils pour transformer les récoltes, par exemple en farine ou chips de manioc, présente l'avantage d'éviter que les cultures ne se gâtent, tout en augmentant potentiellement les revenus des fermiers.

# COP26 : plus de cent pays s'engagent à enrayer la déforestation d'ici à 2030

ECONEWS AVEC BFMTV.COM

**C**ette déclaration commune sera adoptée par plus de cent pays abritant 85% des forêts mondiales, dont la forêt boréale du Canada, la forêt amazonienne au Brésil ou encore la forêt tropicale du bassin du Congo.

Les dirigeants mondiaux se sont engagés mardi à la COP26 à enrayer la déforestation d'ici à 2030 pour protéger le climat, a annoncé le gouvernement britannique, hôte de la conférence, un engagement jugé trop lointain par les défenseurs de l'environnement.

Cette déclaration commune a été adoptée par plus de cent pays abritant 85% des forêts mondiales, dont la forêt boréale du Canada, la forêt amazonienne au Brésil ou encore la forêt tropicale du bassin du Congo.

## «LES POUMONS DE NOTRE PLANÈTE»

L'initiative, qui bénéficiera d'un financement public et privé totalisant 19,2 milliards de dollars (16,5 milliards d'euros), est essentielle pour parvenir à l'objectif de limiter le réchauffe-

ment climatique à +1,5°C, selon le Premier ministre britannique, Boris Johnson.

«*Ces formidables écosystèmes fourmillant - ces cathédrales de la nature - sont les poumons de notre planète*», au centre de la vie de communautés tout en absorbant une part importante du carbone injecté dans l'atmosphère, doit-il dire mardi selon ses services.

Les forêts «*sont essentielles à notre survie même*», doit-il ajouter. Pourtant, elles sont en train de reculer au «*rythme alarmant*» de 27 terrains de football chaque minute.

Avec cet engagement «*sans précédent*», qui permettra notamment de restaurer les terres dégradées, de lutter contre les incendies et soutenir les communautés autochtones, «*nous aurons la chance de finir la longue histoire d'une humanité conquérante de la nature pour devenir son gardien*», selon lui.

## DES ENGAGEMENTS PRIS PAR DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Parmi les signataires fi-



gurent le Brésil et la Russie, pays pointés du doigt pour l'accélération de la déforestation sur leurs territoires, ainsi que les États-Unis, la Chine, l'Australie ou la France. L'hexagone a cependant de l'avance : entre 1850 et 2019, sa surface forestière a doublé et elle est en constante augmentation. À elle seule, la France abrite 10% de la surface boisée européenne.

«*Nous appelons tous les pays à soutenir des voies de développement durables qui renforcent les moyens de subsistance des commu-*

*tés, surtout les indigènes, les femmes et les petits propriétaires*», a déclaré le président indonésien, Joko Widodo, dont le pays est recouvert de vastes forêts.

À cette occasion, les patrons de plus de 30 institutions financières comme Aviva ou Axa vont, de leur côté, s'engager à ne plus investir dans les activités liées à la déforestation, selon le communiqué de Downing Street.

Actuellement, près d'un quart (23%) des émissions mondiales de gaz à effet de serre proviennent d'activités

comme l'agriculture ou l'industrie forestière. Ce nouvel engagement fait écho à la «*Déclaration de New York sur les forêts*» de 2014, quand de nombreux pays s'étaient engagés à diviser par deux la déforestation en 2020 et d'y mettre fin en 2030.

## UN OBJECTIF TROP LOINTAIN POUR DES ONG

Mais pour des ONG comme Greenpeace, l'objectif de 2030 est beaucoup trop loin dans le temps et donne ainsi le feu vert à «*une décennie supplémentaire de déforestation*».

«*Les peuples indigènes demandent que 80% de la forêt amazonienne soit protégée d'ici à 2025 et ils ont raison, c'est ce qu'il faut faire*», a insisté Carolina Pasquali, responsable de Greenpeace au Brésil.

Tout en saluant ces annonces, TuntiakKatan, de la Coordination des organisations autochtones du bassin de l'Amazonie (Coica), a indiqué que la manière dont les fonds seront effectivement dépensés sera surveillée de près.



## Sahara marocain : les contrevérités de l'Algérie

Alors que l'Algérie vient d'essayer un camouflet avec l'adoption par le Conseil de sécurité de la résolution 2602 qui donne clairement la position de la communauté internationale sur le Sahara marocain, Alger se distingue curieusement par un dynamisme inexplicable sur ce dossier. Pour quel intérêt ? Difficile à dire. Après des propos déplacés de l'am-

bassadeur d'Algérie en République Démocratique du Congo, publiés sur le média en ligne, ouragan.cd, qui s'est attaqué au Maroc d'une manière incompréhensible et inacceptable, l'ambassade du Maroc à Kinshasa a tenu à remettre les pendules à l'heure, dans une mise au point dont une copie est parvenue à la rédaction d'Econews. Intégralité.

## Mise au point de l'ambassade du Maroc en RDC

Le Représentant de l'Algérie, face aux déboires et aux échecs essuyés par la diplomatie de son pays, depuis quelques années, est amené, malgré l'évolution positive du dossier du Sahara marocain, à sombrer dans l'intox et à perpétuer les sorties mensongères, contradictoires et calomnieuses de son patron à Alger. En effet, et à court d'arguments, le diplomate algérien s'est contredit à plusieurs titres, prenant la fiction pour la réalité :

- Accusant le Maroc de puissance expansionniste alors qu'il s'agit de récupération d'un territoire marocain occupé par l'ex-colonisateur, oubliant le fait que la superficie actuelle de l'Algérie est le résultat d'un tracé colonial injuste et que le Maroc avait émis des réserves depuis son indépendance en 1956, bien avant la création de l'Algérie.
- Le droit international, soi-disant si cher à l'Algérie, comme clamé par le diplomate algérien, n'est nullement respecté par l'Algérie même, où plus d'un peuple réclame l'indépendance. Ce droit international est encore une fois bafoué et non respecté par le régime algérien s'agissant des populations séquestrées à Tindouf depuis plus de 40 ans. Ces mêmes populations auxquelles

le régime algérien nie les droits les plus élémentaires (la liberté de mouvement...) dont jouissent les autres réfugiés, ailleurs dans le monde.

- Les aides alimentaires internationales destinées aux populations séquestrées à Tindouf, sont toujours détournées par le pouvoir algérien et son acolyte le « polissario », et mises en vente au marché noir, dont les clients sont souvent les groupes terroristes actifs dans la bande sahélo-saharienne. Les détournements des aides humanitaires, sur le territoire algérien, sont établis dans des Rapports d'ONGS et, surtout, par l'Office Anti-Fraude de l'Union européenne. L'élément le plus grave est que ce même régime algérien qui brandit le droit international à chaque occasion, refuse toujours le recensement de la population séquestrée au sud-ouest de l'Algérie, malgré les appels de la Communauté internationale et des Organes des Nations unies, faisant fi aux résolutions du Conseil de sécurité.
- La réaction de l'Algérie à la dernière résolution du Conseil de sécurité de l'ONU (résolution n°2602 du 29 octobre 2021) est la meilleure illustration de ce dénigrement au droit international et du man-



Rachid Agassim, ambassadeur du Maroc en RDC

que de respect à la communauté internationale et, notamment, aux membres du Conseil de sécurité de l'ONU. L'Algérie, en faisant fi à toutes les résolutions, à tous les développements réalisés, ainsi qu'à tous les efforts consentis, fait un bond en arrière de 30 ans, espérant ressusciter des propositions archaïques jugées obsolètes et non productives.

- Plus grave encore, le diplomate algérien ose juger la décision des pays, dont le pays hôte, d'avoir ouvert des Consultats généraux dans les

villes des Provinces du Sud du Maroc d'être contre productive et n'hésite pas à étaler les menaces de sa capitale d'embraser toute la région. Alors que ces ouvertures sont des décisions souveraines des Etats qui reconnaissent la marocanité du Sahara.

- A contrecourant et justifiant le banditisme d'un groupe de séparatistes qui a entravé la circulation des biens et des personnes entre le Maroc et la Mauritanie, à travers le poste frontalier d'El Guerguerate, l'ambassadeur algérien qualifie de l'« occupation d'El Guerguerate

par le Maroc », alors que toute la Communauté internationale a acclamé la décision souveraine du Royaume du Maroc d'assumer sa responsabilité et de libérer ce passage frontalier entre le Maroc et la Mauritanie, rétablissant ainsi la fluidité des mouvements des personnes et des marchandises entre les pays de la région.

On comprendra mal, donc, comment l'Algérie entend développer la coopération entre pays africains, alors qu'elle entretient un conflit artificiel qui prend en otage tout notre continent africain.

## Centrafrique : l'opposition se retire du dialogue républicain

ECONEWS AVEC AFP

Les principaux partis d'opposition en Centrafrique se sont retirés du « dialogue républicain » que le président Faustin-Archange Touadéra souhaite organiser ces prochaines semaines pour sortir le pays d'une guerre qui dure depuis plus de huit ans.

La Coalition de l'opposition démocratique (COD-2020) a accusé, dans un communiqué, le président Touadéra de vouloir faire lever l'immunité des députés de l'opposition, « foulant ainsi au pied l'exigence de la décrispation politique et de la création d'un climat apaisé pour aller au dialogue ».

Selon la COD-2020, qui comprend 12 partis de l'opposition, « le régime ne veut ni de la paix, ni du retour de la sécurité, ni de la réconciliation

et surtout ni d'un dialogue devant regrouper les fils et les filles du pays ». Et d'ajouter que « par conséquent, la COD-2020 décide (...) du retrait du comité d'organisation du dialogue républicain de ses représentants ».

### IMMUNITÉ PARLEMENTAIRE

Les trois députés concernés par la levée de leur immunité parlementaire sont Anicet Georges Dologuélé, arrivé deuxième lors de la présidentielle de décembre 2020, Martin Ziguélé, arrivé troisième, et Aurélien-Simplice Zingas. Ils avaient déjà été notifiés en début d'année d'une interdiction de sortie du territoire.

« On demande la levée de leur immunité dans le cadre des enquêtes vi-



Anicet-Georges Dologuélé, leader de l'URCA, et Christian Guenebem, secrétaire du KNK, lors du lancement du COD 2020, à Bangui, le 11 février 2020

sant François Bozizé », ex-chef de l'État de 2003 à 2013, qui a pris la tête d'une rébellion créée en décembre pour renverser le président Touadéra, a affirmé un membre du bureau du président de l'Assemblée nationale sous couvert d'anonymat.

Dans un autre communiqué, le parti de Martin Ziguélé, le Mouvement de libération du peuple centrafricain (MLPC), annonce également son retrait du travail préparatoire au dialogue et dit « tenir le pouvoir responsable de la situation ainsi créée ».

### CESSEZ LE FEU

Promis juste après sa réélection par le président Touadéra, le dialogue républicain avait déjà été vivement critiqué par l'opposition qui estimait son comité d'organisation trop proche du pouvoir.

Par ailleurs, malgré l'annonce d'un cessez-le-feu le 15 octobre par Faustin-Archange Touadéra, Bangui s'est toujours opposé à la participation au dialogue des groupes armés, ce qui rend son application illusoire, selon l'opposition et plusieurs experts.

« Si les groupes armés déposent les armes, c'est une contradiction que de les maintenir en dehors du dialogue politique », avait notamment affirmé Martin Ziguélé à l'AFP il y a une semaine.

# Crise des sous-marins entre l'Australie et la France : «J'ai les épaules larges», Morrison réplique à Macron

Le Premier ministre australien Scott Morrison a répondu aux accusations d'Emmanuel Macron, qui a affirmé savoir qu'il lui avait menti à propos des négociations secrètes entre l'Australie, les États-Unis et le Royaume-Uni sur l'accord de défense Aukus, qui ont entraîné la rupture d'un contrat franco-australien sur des sous-marins.

ECONEWS AVEC LEPOINT.FR

L'affaire des sous-marins a plus que jamais effrité les relations diplomatiques entre la France et l'Australie. Comme l'indique le quotidien britannique The Guardian, le Premier ministre australien, Scott Morrison, n'a que peu goûté aux accusations d'Emmanuel Macron, qui a affirmé dimanche 31 octobre savoir que le dirigeant australien lui avait menti à propos des négociations secrètes entre l'Australie, les États-Unis et le Royaume-Uni sur l'accord de défense Aukus, qui ont entraîné la rupture d'un contrat franco-australien sur des sous-marins.

«J'ai les épaules larges, je peux gérer ça», a indiqué Scott Morrison en ajoutant que «l'Australie est fière de son bilan en ce qui concerne sa capacité de défense». En outre, le Premier ministre australien

a affirmé qu'il avait tenté d'informer de vive voix Emmanuel Macron du pacte d'Aukus avant qu'il ne soit dévoilé publiquement le 15 septembre dernier, mais le président français était alors injoignable. Scott Morrison a souligné qu'il avait ensuite envoyé un texto au président français.

«Nous discutons, nous verrons ce qu'il fera», avait déclaré Emmanuel Macron dimanche, en marge du G20 de Rome, concernant la possibilité de redonner sa confiance à Scott Morrison. «J'ai beaucoup de respect pour votre pays et beaucoup de respect et d'amitié pour votre peuple», a-t-il poursuivi, mais «quand on a du respect, on doit être deux et se conduire conformément à ces valeurs».

**SCOTT MORRISON ÉVOQUE UNE «DÉCISION DIFFICILE»**

«Nous avons décidé dans l'in-



Le Premier ministre australien Scott Morrison

térêt de l'Australie de ne pas aller de l'avant avec le contrat Naval Group qui aurait dû prendre fin en décembre dernier. [...] Des retards dans le contrat ont fait que cela n'a pas eu lieu et qu'il s'est prolongé jusqu'en juillet», a également ajouté Scott Morrison, estimant devoir «prendre des décisions difficiles pour s'assurer que l'Australie a la meilleure

capacité de défense». «Emmanuel Macron était clairement conscient depuis quelques mois qu'il y avait des inquiétudes» concernant la tenue de ce contrat franco-australien, a-t-il tenu à faire valoir.

Ces propos interviennent quelques jours seulement après les déclarations du président américain Joe Biden, sur la crise des sous-

marins, vendredi 29 octobre. «Ce que nous avons fait était maladroit et n'a pas été fait avec beaucoup d'élégance», avait regretté le locataire de la Maison-Blanche, qui avait «l'impression que la France avait été informée» de l'intention de l'Australie d'abandonner le contrat «bien avant» que le pacte d'Aukus ne soit révélé publiquement.

## Le Liban appelle l'Arabie saoudite au dialogue pour régler la crise diplomatique

Le Liban a appelé lundi l'Arabie saoudite au «dialogue» pour régler la grave crise diplomatique née des propos d'un ministre libanais critiquant l'intervention militaire de Ryad au Yémen, mais qui tourne au bras de fer au sujet du Hezbollah pro-iranien.

«Nous voulons les meilleures relations avec l'Arabie saoudite», a assuré le chef de la diplomatie libanaise Abdallah Bou Habib à l'AFP. «Mais les problèmes entre pays frères ou amis ne peuvent se résoudre que par le dialogue et les contacts, et non pas en imposant» des points de vue.

L'Arabie saoudite, qui a rappelé son ambassadeur de Beyrouth, imitée par plusieurs pays du Golfe, et demandé le départ de l'ambassadeur libanais à Ryad, a jugé dimanche «inutile» de traiter avec le Liban tant qu'il est «dominé» par le Hezbollah.

Poids lourd de la politique libanaise, le puissant mouvement est armé et financé par l'Iran chiite, grand rival régional de l'Arabie saoudite

sunnite.

Les relations entre le Liban et l'Arabie saoudite étaient déjà tendues ces dernières années, le royaume reprochant à Beyrouth de ne pas contenir le Hezbollah qu'il accuse de soutenir les rebelles Houthis au Yémen.

Ryad mène depuis 2015 une coalition militaire qui soutient le gouvernement yéménite face aux rebelles.

«Le Liban appelle l'Arabie saoudite au dialogue, pour régler tous les problèmes en suspens et non seulement le dernier incident, afin que la crise ne se répète plus», a déclaré M. Bou Habib.

Le ministre libanais de l'Information, George Kordahi, dont les propos critiquant l'intervention militaire de l'Arabie saoudite au Yémen, ont provoqué la tempête, a refusé de démissionner.

Dimanche, le chef de la diplomatie saoudienne, Fayçal ben Farhan, a déclaré que «le problème va bien au-delà des simples commentaires d'un ministre», et a dénoncé «l'hégémonie du Hezbollah sur le Liban».

«Je ne suis pas d'accord avec les propos du ministre saoudien» à ce propos, a réagi M. Bou Habib, nommé au gouvernement par le président Michel Aoun, un allié du Hezbollah.

**«PAS D'HÉGÉMONIE»**

«Le Hezbollah est une importante composante au Liban, mais il n'a pas d'hégémonie et n'accapare pas la scène politique», a affirmé le ministre.

«Qu'une partie nous demande d'écarter le Hezbollah de la scène politique (...) Comment pouvons-nous le faire alors que le Hezbollah est une composante libanaise, qu'on le veuille ou pas?», a-t-il poursuivi.

Le Premier ministre libanais, Najib Mikati, s'était démarqué des propos du ministre, nommé au gouvernement par un parti chrétien allié au Hezbollah, qui l'embarassent et mettent fin aux espoirs de voir les riches monarchies du Golfe aider financièrement le Liban, en plein marasme économique.

L'Arabie saoudite a ar-

rêté les importations en provenance du Liban vendredi, portant un coup dur à l'économie déjà exsangue du pays.

Le royaume est le troisième marché d'exportation du Liban, représentant 6% des exportations du pays en 2020, et d'une valeur d'environ 217 millions de dollars, selon la Chambre de commerce libanaise.

Le chef du gouvernement, qui se trouve à Glasgow pour la COP26, doit y rencontrer lundi le président français Emmanuel Macron, fortement impliqué dans le dossier libanais, et plusieurs dirigeants européens et arabes, selon son bureau de presse.

M. Mikati avait implicitement appelé M. Kordahi à démissionner, lui demandant de «privilegier l'intérêt national».

Mais le ministre de l'Information, un ancien présentateur télé vedette dans le monde arabe, jouit du soutien du Hezbollah dont les responsables se sont mobilisés au cours des deux derniers

jours pour saluer son «courage» et refuser qu'il démissionne.

M. Kordahi est même devenu un héros pour les rebelles Houthis au Yémen, notamment dans la capitale Sanaa sous leur contrôle où ses portraits ont été affichés. Des commerçants ont affirmé à l'AFP que les Houthis avaient rebaptisé la rue commerciale Ryad du nom du ministre libanais.

L'Arabie saoudite accuse le Hezbollah, qui combat aux côtés du régime de Bachar al-Assad en Syrie et est influent en Irak, de soutenir et d'entraîner les rebelles yéménites qui lancent des drones armés sur le territoire saoudien.

Le chef de la diplomatie libanaise a expliqué que le rôle du Hezbollah à l'étranger constituait un problème régional dont le règlement «dépasse la capacité du Liban».

Il estime cependant «qu'un accord américano-iranien ou irano-saoudien peut aider à résoudre ce problème». «Mais nous ne pouvons pas le régler par nous-mêmes», a-t-il souligné.

# Linafoot : l'AS V. Club se rassure devant Rangers, DCMP trébuche face à Etoile du Kivu

A la 27<sup>ème</sup> édition de la Ligue nationale de football (Linafoot), DCMP peine à décoller. Lundi au stade des Martyrs, les Immaculés ont été tenus en échec (0-0) par l'Etoile du Kivu, alors que l'AS V. Club, son éternel rival, s'est rassuré en venant à bout de l'AC Rangers (3-1).

**NANA K.**

Poursuite, le lundi 1<sup>er</sup> novembre 2021 au stade des Martyrs de la Pentecôte de la 27<sup>ème</sup> édition de la Linafoot, Division 1. Les deux «grandes» équipes de la capitale, à savoir l'AS V. Club et le DC Motema Pembe, avaient rendez-vous avec leur public.

L'AS V. Club a dompté l'AC Rangers par 3-1. Elle a réussi à tuer le match grâce à ses deux buts inscrits en première période dans l'intervalle de dix minutes. D'abord, sur une balle arrêtée de Marouf Tchakei (7<sup>ème</sup>) pour l'ouverture du score et ensuite, par l'entremise de Glody Lilepo Makabi (17<sup>ème</sup>) qui a doublé la mise. 2-0, c'est le score de la mi-temps.

A la reprise, sous une

fine pluie, pendant que l'AS V. Club enchaîne des ratés dus à la maladresse de ses joueurs, les Rangers poussent à fond au point de réduire la note sur une puissante frappe de Kashala Wanet (85<sup>ème</sup> minutes).

Sentant le danger venir, l'AS V. Club se réveille et tue définitivement le match par Glody Kikwama Mujinga (87<sup>ème</sup>) qui corse l'addition et porte le score de 3-1, sur un service d'Ingoli Iyoso. Et c'est le score finale de cette rencontre.

L'AS V. Club obtient, ainsi, sa quatrième victoire de la saison après les trois premières empochées aux dépens des Dauphins Noirs (2-1), Maniema Union (2-1) et du DC Motema Pembe (1-0).

Le club vert et noir kinois qui a lâché deux points pour son seul nul à Bukavu contre l'Etoile du Kivu (1-1), compte 13 points en cinq sorties au



En très bonne forme, l'AS V. Club a imposé sa loi à l'AC Rangers

classement officiel.

## DCMP BUTE SUR ETOILE DU KIVU

Le DC Motema Pembe (DCMP) de Kinshasa a été tenu en échec (0-0) lundi par l'Etoile du Kivu au stade des Martyrs de la Pentecôte, en match de la 4<sup>ème</sup> journée du 27<sup>ème</sup> championnat de la Linafoot, conformément au

calendrier rendu public par cette entité sportive.

C'est le deuxième nul que DCMP a réalisé dans ce championnat après le 1-1 obtenu devant l'US Panda de Likasi. Pour la troisième fois de la saison, les Immaculés sont sortis bredouilles du terrain.

Pour son deuxième match à Kinshasa, après la défaite concédée devant l'AC

Rangers, l'Etoile du Kivu a arraché un nul vierge à la manière de celui réussi à domicile contre l'US Tshinkunku de Kananga, à Bukavu. Ce qui porte sa cote à six unités après six matches livrés.

Pour rappel, l'Etoile du Kivu a déjà enregistré deux défaites contre l'AC Rangers (0-1) et devant Dauphin Noir de Goma (0-2).

## Willy Mandala n'a pas démissionné de la présidence du FC Renaissance du Congo

**N. KANKU**

Willy Mandala n'a pas démissionné de la présidence du FC Renaissance du Congo.

La cellule de communication de cette équipe tient à préciser qu'il s'agit d'un «fakenews» qui a circulé sur les réseaux sociaux, lundi dernier.

Quelques médias sociaux ont rapporté que Willy

mandala aurait présenté sa lettre de démission à l'administration du club et aux différentes instances sportives du pays, le lundi 1<sup>er</sup> novembre 2021.

Selon des indiscretions glanées dans les milieux du club, Willy Mandala condamne fermement un phénomène de diabolisation autour du club par les anciens dirigeants. Un comportement

qui compromet, selon lui, sa vision pour relever le niveau du club.

Tout porte à croire que la rumeur d'une prétendue démission serait également due à l'instrumentalisation des supporters depuis que Willy Mandala est à la tête du club.

En effet, les statuts du club prévoient qu'en cas de démission de son président,

le club sera momentanément dirigé par le président des supporters qui aura la charge de conduire l'équipe aux élections pour élire le président de la coordination.

Pour l'instant, ce cas de figure est presque exclu, dans la mesure où Willy Mandala et toute son équipe continuent à assumer leurs fonctions au sein du FC Renaissance du Congo.

## Boxe : reçu par le ministre des sports, Junior Makabu remet son titre en jeu

**ECONEWS AVEC DEPECHE.CD**

Le boxeur congolais, Junior Ilunga Makabu, champion du monde WBC Golden, a été reçu par le ministre des Sports et Loisirs, Serge Nkonde, le lundi 1<sup>er</sup> novembre 2021, dans son cabinet de travail.

Ensemble, ils ont échangé sur les modalités pratiques pour la préparation du combat de boxe de Junior Makabu prévu en décembre prochain à Kinshasa.

Même si son prochain adversaire, encore moins la date de ce combat, ne sont pas encore



Le boxeur Junior Makabu en compagnie de Serge Nkonde, ministre des Sports et Loisirs

connus, Junior Makabu, 33 ans, est prêt à défendre sa ceinture de champion du monde poids lourds-légers (WBC Golden).

On se rappelle que le pugiliste congolais de renommée internationale avait conservé, le 19 décembre 2020 à Kinshasa au studio Mama Angebi, sa ceinture de champion du monde WBC Golden, poids lourd-légers en envoyant au tapis au 7<sup>ème</sup> round le Nigérian Olanrewaju Durodola.

Auparavant, Makabu avait remporté ce titre le 31 janvier 2020 à Kinshasa, face au Polonais Michaël Cieslak, au terme d'un combat de 12 rounds.

**ECONEWS**

Journal en ligne et Tri-hebdomadaire d'informations générales

Complexe Nzigi (ex-Muana Nteba),  
Local n°50, Kinshasa/  
Gombe  
Tél : +243 81 904 17 63/  
89 301 93 05  
+ 243 903185670  
E-mail :

[kuediasala@gmail.com](mailto:kuediasala@gmail.com)  
[www.econewsrdc.com](http://www.econewsrdc.com)  
L'info qui fait échos

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**  
Faustin KUEDIASALA

**RÉDACTEUR EN CHEF**  
Hugo TAMUSA

**SECRÉTAIRE DE RÉDACTION**  
Florent N'LUNDA N'SILU

**RÉDACTION GÉNÉRALE**  
Faustin KUEDIASALA  
Hugo TAMUSA  
Florent N'LUNDA N'SILU

Véron KONGO  
Jonathan MUTADJIRI  
Nana Kanku  
Olivier Dioso  
A.T. MPUTU

**COLLABORATEUR EXTÉRIEURS**  
Marc NZATE  
Francis Mayuma

**WEB MASTER**  
Tighana MASIALA

**PRODUCTION**  
Michel MASUDI  
+243 907314011

**COMMERCIAL**  
John RUSHIMBA

**INTENDANT GÉNÉRAL**  
René LOKOTA

# Situation sécuritaire en Ituri et au Nord-Kivu : tête-à-tête Sama Lukonde et les femmes leaders

Sur le terrain des opérations, l'état de siège, décrété dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu, bat de l'aile. Tout récemment, un groupe de députés nationaux, élus de l'Ituri et du Nord-Kivu, ont publiquement marqué leur désapprobation face à un état de siège qui ne rassure plus. A Bunia, tout comme à Goma, des voix s'élèvent pour un recadrage des opérations retenues dans le cadre de l'état de siège, alors qu'on est à sa 11<sup>ème</sup> prorogation. Pour le moment, le Gouvernement tente d'apaiser les esprits, convaincu que l'état de siège a sérieusement réduit la capacité opérationnelle des forces négatives. Mardi, le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge, a reçu une délégation de femmes leaders de l'Ituri et du Nord-Kivu pour demander leur soutien aux opérations menées sur le terrain.



Le Premier ministre et la délégation des femmes leaders de l'Ituri et du Nord-Kivu

## ECONEWS AVEC PRESSE/ PRIMATURE

Un rapport accablant de la Commission défense et sécurité a fait part de graves dysfonctionnements dans les opérations militaires menées dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu, en état de siège. Le rapport indique que près de 68% des fonds décaissés pour soutenir ces opérations n'atteignent pas leur destination et se volatilisent à partir de Kinshasa. A Bunia, chef-lieu de l'Ituri, et Goma, chef-lieu du Nord-Kivu, des voix s'élèvent, remettant en cause l'efficacité de l'état de siège.

Pendant ce temps, au Gouvernement, on ne désespère pas. Bien au contraire. C'est pour maintenir le moral

des troupes que le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge, multiplie des rencontres pour donner plus d'assurance. Mardi, c'était au tour d'une délégation des femmes leaders de l'Ituri et du Nord-Kivu d'échanger avec le chef du Gouvernement.

La situation sécuritaire dans ces deux provinces, sous état de siège, était au centre des échanges entre le chef du Gouvernement et cette délégation de femmes. Sama Lukonde s'est montré très réceptif et attentif aux doléances de ces femmes leaders.

Selon Mme Patience Sinamuli, cheffe de la délégation, qui s'est confiée à la presse à l'issue de cette audience, plusieurs recommandations allant dans le sens de l'amélioration de la

situation sécuritaire en Ituri et au Nord-Kivu ont été soumises au Premier Ministre.

« Nous sommes venues pour présenter les différentes recommandations au Premier Ministre par rapport à tout ce qui se vit au Nord-Kivu et en Ituri, plus particulièrement la vie de la femme et de l'enfant qui est en danger. Nous nous sommes dit que nous devrions venir auprès de l'autorité afin qu'elle entrevoie d'autres stratégies sur le terrain pour sauvegarder les vies humaines parce que nous en avons assez avec les massacres. Les mamans sont traumatisées. Toute la population en général

(Nord-Kivu, Ituri), est devenue très vulnérable par rapport à ce qui sévit ces derniers moments », a dit Mme Sinamuli.

Ces femmes leaders des provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri ont, par ailleurs, salué l'esprit d'ouverture et le sens d'écoute du Premier Ministre qui n'a pas hésité de leur accorder cette audience.

« Il (Ndlr : Premier ministre) nous a accordé de son temps et il nous a promis qu'il tiendra compte de toutes nos recommandations. Il nous a même remis une carte de son coordonnateur, pour que nous puissions faire le suivi. Il nous donne donc une opportunité de

le contacter n'importe quand. C'est un plaisir pour nous d'être accueillies par son excellence. Nous sommes en train de le remercier. Nous croyons qu'à travers ses paroles d'honneur, il va s'impliquer réellement dans tout ce que nous lui avons remis comme recommandations », a-t-elle souligné.

Pour mettre fin à la situation de crise sécuritaire prévaut en Ituri et au Nord-Kivu, le collectif de femmes leaders a émis le vœu de voir le chef du Gouvernement s'impliquer lui-même pour sanctionner tout celui qui, de près ou de loin, contribuerait à l'insécurité dans ces deux provinces.

## Etats généraux de la Communication et Médias : la machine se met en marche

### ECONEWS AVEC PRESSE/ COM&MÉDIAS

Après adoption du projet de l'organisation des états généraux de la Communication et Médias, lors de la 23<sup>ème</sup> réunion du Conseil des ministres, le ministre de la Communication et Médias, Patrick Muyaya Katembwe, a signé deux arrêtés en date du 23 octobre 2021.

Le premier porte sur le lancement et l'organisation du processus des états généraux de la Communication et Médias en République Démocratique du Congo. Le second porte sur la désignation de membres du Comité d'organisation des états généraux de la Communication et Médias.

Dans le premier arrêté, il est clairement spécifié que le comité est présidé par le ministre de la Communication et Médias et le bureau comprend un président, trois vice-présidents, trois rapporteurs,

un trésorier et des membres.

Le Comité scientifique est d'une grande importance en ce qu'il est l'organe technique chargé de l'élaboration des textes à soumettre aux états généraux de la Communication et Médias.

Sa composition a pris en compte la représentation de plusieurs corporations journalistiques, premiers partenaires de ces assises autant importantes. Ainsi, il est composé de personnalités provenant du secteur politique (parlementaires), de médias, de la justice et de praticiens du droit, du corps scientifique, de la Société civile et le bureau restreint du Comité organisateur.

D'après l'arrêté, sont nommés membres du bureau du Comité d'organisation des états généraux de la Communication et Médias :

1. Jean-Pierre Kibambi Shintwa, vice-président
2. Tito Ndombi, vice-président
3. Floribert Luboto Ngwangu, vice-président

4. Oboul Okwess, rapporteur
5. Israël Mutala, rapporteur

Sont aussi nommés membres du bureau du Comité scientifique des états généraux :

1. Gaby Kuba, vice-président
2. Tshivis Tshivuadi, vice-président
3. Rose Masala, membre

Sont enfin nommés membres du Comité scientifique des états généraux :

1. Alain Nkoy, membre
2. Chantal Kanyimbo, membre
3. Kileba Pok-A-Mes, membre
4. Stéphane Kitutu, membre
5. Cédric Mwamba, membre
6. François-Claude Kabulo Mwana Kabulo, membre
7. Jean-Christien Ekambo, membre
8. Malembe Tamandiak, délégué du ministre
9. Tabasenge, délégué du ministre
10. Charles Mugagga Mushizi, membre

Ces états généraux seront précédés des travaux du Comité scientifique. Ce dernier a pour mission de préparer les matières à traiter

lors de ces assises.

Cette rencontre connaîtra la participation de partenaires techniques du gouvernement tels que l'UNESCO, l'Union européenne, l'ambassade de Belgique, l'ambassade de Suisse, la Monusco, l'USAID, l'Ambassade des Etats-Unis.

Organisées par le ministère de la Communication et Médias sous le haut patronage du Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, avec la supervision du Premier ministre, ces assises auront pour thématique principale : « Les médias congolais : quelles perspectives à l'ère du numérique, des enjeux et défis du développement durable ».

Le but poursuivi est notamment de « jeter un regard rétrospectif sur les pratiques de la presse et de la régulation des médias; et, de dégager les perspectives d'avenir au

moyen d'un dialogue proactif et inclusif entre les parties prenantes ».

Il sera question de « dégager des propositions des réformes pertinentes touchant au régime juridique des médias en général et de la presse en ligne en particulier, au statut du journaliste, à la dépenalisation des délits de presse qui pourra être précéedée par un moratoire dont les modalités d'encadrement feront l'objet d'une concertation entre le Gouvernement et les organisations professionnelles, à la modernisation des médias publics, aux défis de la presse congolaise, etc. ».

De l'avis du ministre Patrick Muyaya, la tenue de ces états généraux contribuera à « donner un nouvel envol à la presse congolaise et au rayonnement de la démocratie dans un écosystème qui permet le plein exercice de la liberté de la presse ».